

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 21 juin 2016 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n° 91-1034 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne (Mines Saint-Étienne), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 23 février 2015 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Théry (Vincent), ingénieur général des mines à la mission de tutelle des écoles au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, est, à compter du 21 juin 2016, nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, au titre du ministre chargé de l'industrie, en remplacement de M. Caquot (Emmanuel), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 21 juin 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU